

**Assemblée bourgeoise du mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022,  
à 19h30 heures, à la salle des assemblées du bâtiment administratif, rue de l'Eglise 8**

- Présidence : Monsieur Henri Lachat, président du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois (BAB)
- Secrétaire : Monsieur Vincent Chételat, secrétaire communal
- Membres présents : Madame Jeannine Giuliani et Messieurs Didier Chappuis et Mathieu Saucy, membres du BAB
- Personnes invitées : Madame Virginie Plumez
- Personne excusée : Monsieur Richard Plumez

L'Assemblée a été convoquée conformément à l'article 14 du Règlement d'Organisation, par publication dans le Journal Officiel n° 18 du 19 mai 2022 et par convocation adressée personnellement à chaque ayant droit bourgeois.

Onze citoyennes et citoyens bourgeois sont venus assister aux débats.

Monsieur le Président déclare l'Assemblée ouverte. Il salue chacune et chacun et les remercie de prendre part à cette Assemblée. Il propose Monsieur Gabriel M. Chappuis qui est nommé tacitement en qualité de scrutateur.

Monsieur le Président donne connaissance de l'ordre du jour tel qu'il a été publié :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 16 décembre 2019 ;
2. Nomination d'un membre du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois (BAB) ;
3. Statuer sur la demande d'achat d'une portion de terrain d'environ 348 m<sup>2</sup>, parcelle n° 1619, Rue des Brandons ;
4. Divers.

**1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 16 décembre 2019**

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du lundi 16 décembre 2019 a été publié sur le site internet de la Commune et n'appelle aucune remarque particulière. Il est accepté par l'Assemblée sans observation, ni modification, avec remerciements à son auteur.

**2. Nomination d'un membre du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois (BAB)**

Monsieur le Président passe la parole à Madame Jeannine Giuliani. Elle propose la candidature de Madame Sophie Latscha-Ory afin de remplacer Monsieur Alain Chappuis au Bureau de l'Assemblée des Bourgeois. Madame Sophie Latscha-Ory est mariée et maman de deux enfants. Madame Jeannine Giuliani prie les ayants-droits de ratifier la nomination Madame Sophie Latscha-Ory.

L'entrée en matière n'est pas contestée. Monsieur le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le débat est clos. En vertu de l'article 23 du Règlement d'Organisation, Monsieur le Président invite l'Assemblée à voter au scrutin ouvert.

**L'Assemblée passe au vote à main levée et approuve, à l'unanimité, la nomination de Madame Sophie Latscha-Ory en tant que membre du Bureau de l'Assemblée des Bourgeois.**

**3. Statuer sur la demande d'achat d'une portion de terrain d'environ 348 m<sup>2</sup>, parcelle n° 1619, Rue des Brandons**

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Mathieu Saucy. Ce dernier indique que l'achat d'une portion de terrain d'environ 348 m<sup>2</sup> de la parcelle n° 1619, Rue des Brandons, est sollicité par Madame et Monsieur Richard Plumez, propriétaire de la parcelle n° 1565, jouxtant la parcelle n° 1619.

Cette vente est consentie aux conditions suivantes :

- Prix fixé à Fr. 12.00/m<sup>2</sup> ;
- La surface exacte sera définie par le géomètre ;
- Inscription d'un droit de passage en faveur de la Bourgeoisie pour l'accès à la partie Nord de la parcelle n° 1619.

La parole n'étant pas demandée, le débat est clos. En vertu de l'article 23 du Règlement d'Organisation, Monsieur le Président invite l'Assemblée à voter au scrutin ouvert.

**L'Assemblée passe au vote à main levée et approuve, à l'unanimité, la vente d'une portion de terrain d'environ 348 m<sup>2</sup>, parcelle n° 1619, Rue des Brandons, aux conditions fixées ci-dessus, en faveur de Madame et Monsieur Virginie et Richard Plumez.**

**4. Divers**

Monsieur Vincent Chappuis demande où en sont les projets Innovator et Partage. Le BAB se donne jusqu'en automne pour prendre position par rapport à ces projets.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 19h37, en présence de onze citoyennes et citoyens bourgeois, membres du Bureau compris.

Au nom de l'Assemblée bourgeoise

Le Président :

le Secrétaire :

H. Lachat

V. Chételat